



# Brullioles

## Compte rendu de la séance du Conseil Municipal du 6 juillet 2012

### ***Station d'épuration***

Afin de compléter le projet du Dossier Loi sur l'Eau, de nouveaux sondages ont été effectués. Les différentes campagnes géotechniques font apparaître une épaisseur conséquente du sol suffisamment perméable pour absorber les rejets de la future station d'épuration, qui seront très limités. Les calculs du bureau d'études ont déterminé une surface nécessaire d'infiltration maximale de 2 000 m<sup>2</sup>, compatible avec celle de la parcelle de 8 400 m<sup>2</sup>.

### ***Bâtiment mairie-bibliothèque***

Suite à l'appel d'offres lancé début juin dans le cadre de la maîtrise d'œuvre pour la conception et l'aménagement du futur bâtiment mairie-bibliothèque, une seule candidature a été réceptionnée. Le Conseil Municipal décide à l'unanimité donc de retenir la proposition de Monsieur Jean-François MEUNIER, mandataire du groupement d'ingénierie (Mr LAGRANGE, Ai2B, ETIRA, GUIVIBAT), avec un forfait d'honoraires de 11.6 % du montant HT des travaux.

### ***Conseil Municipal d'Enfants***

Monsieur BERNARD présente à l'assemblée le bilan du mandat du premier Conseil Municipal d'Enfants (2010-2012). Différentes actions ont été menées par les enfants : implantation d'un deuxième abri bus, opération nettoyage de printemps, sensibilisation pour une meilleure sécurité aux abords de l'école, participation aux cérémonies nationales, solidarité avec le Téléthon et SOS enfants en Haïti ou encore à la journée de l'Amitié, organisation d'un tournoi de pétanque entre adultes et enfants.

- ***Nouveau Conseil Municipal d'Enfants***

Dernière minute : Lors des élections du second mandat du Conseil Municipal d'enfants du 7 juillet 2012, ayant constaté que des candidatures n'ont pas été correctement transmises au secrétariat de la mairie, il sera procédé à une nouvelle élection le samedi 8 septembre 2012. Les candidatures validées pour les élections de juillet sont conservées. Mais par contre, si d'autres enfants souhaitent se porter candidats, qu'ils se manifestent auprès du secrétariat de la mairie jusqu'au 1<sup>er</sup> septembre 2012. Fin août, il sera transmis aux familles différentes informations.

### ***Infos diverses***

- ***Salle des fêtes***

Les deux piliers proches du bar seront habillés avec le même matériau que les murs (panneaux bois).

- ***Fontaine Place Neuve***

Lors de la vogue, il avait été déversé dans la fontaine du produit vaisselle. Le coût de son nettoyage et la remise en service s'élève à 200 € TTC. De plus, nous constatons qu'il persiste des traces d'urée dans l'eau ; par conséquent, le Conseil Municipal souhaite plus de respect des équipements publics.

- ***Ligne 208***

Après contact auprès du Conseil Général du Rhône, compétent dans le domaine des transports, la ligne 208 reliant Brullioles à L'Arbresle est maintenue. Les dépliants horaires seront disponibles en mairie dans quelques jours.

- **Réfection Voie Communale n° 7**

Il est décidé de procéder au confortement de la voie communale n° 7 (à proximité de l'exploitation de Mr Chosson). La réalisation d'un enrochement et de 3 traversées de route pour les eaux pluviales seront exécutés dans les prochains jours pour la somme de 5 985 € HT.

- **Ramassage Ordures Ménagères et Tri Sélectif**

- Rappel : Les sacs des ordures ménagères, pour le ramassage « porte à porte », **doivent être sortis uniquement le lundi**. En semaine en dehors du lundi, **il est interdit de les déposer sur la voie publique**, ils doivent être emmenés au point de collecte vers la salle des fêtes.
- Tri sélectif : à l'occasion de la collecte, seuls les sacs jaunes correctement remplis sont ramassés. Les cartons doivent être emmenés à la déchetterie des Auberges. Ils ne sont pas ramassés par le camion Tri sélectif.

La Municipalité remercie la population de se soumettre à ces règles de bon fonctionnement des collectes.

***Fermeture du secrétariat de la mairie***

Le secrétariat de la mairie sera fermé

La semaine du 3 au 11 août 2012 inclus et la semaine du 18 au 25 août 2012 inclus

- **Manifestations**

Mardi 7 août	Concours de boules de la FNACA
Mercredi 15 août	Messe du 15 août
Dimanche 9 septembre	Vide greniers du Sou des Ecoles
Samedi 6 octobre	Comité des fêtes – Fête de la bière
Dimanche 7 octobre	Comité des fêtes – Fête des célibataires
Dimanche 14 octobre	Repas de l'Amitié organisé par la Municipalité

- **Carte TIP TOP – Visitez le Rhône**

La carte TIP TOP est disponible en mairie. Cette carte permet d'avoir des entrées à prix réduits voir gratuites. Différents partenaires participent à l'opération (Base de voile du lac des Sapins, Yzeron aventure, Touro parc, atelier de cuisine, etc...). Plus de renseignements sur le site de la commune : [www.brullioles.fr/tourisme/la Maison du Tourisme/la carte TIP TOP](http://www.brullioles.fr/tourisme/la Maison du Tourisme/la carte TIP TOP).